

ENTREPRISES CERTIFIEES PAR BCS

NOM SOCIETE	Numéro de Certificat	SITE PRINCIPAL	SITE SECONDAIRE	LIBELLE	DATE DE CERTIFICATION	DATE D'EMISSION	DATE DE PEREMPTION	COFRAC	REFERENTIEL
Ecole nationale des Scaphandriers	180219-C1816	1196 Boulevard de la Mer - 83600 FREJUS	/	Formation à la prévention des risques hyperbares pour des travailleurs réalisant des activités relevant de la mention A en Classe II et de la mention B en Classes 0, I, II	19/02/2018	22/02/2018	18/02/2022	NON	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
Institut national de plongée professionnelle	181217-C1993	Institut national de plongée professionnelle - Port de la Pointe Rouge Entrée n° 3 13008 MARSEILLE	/	Délivrance du Certificat d'Aptitude à l'hyperbarie pour Les scaphandriers : Classes II et III pour la mention A, Classes 0, I, II pour la mention B Classes I, II, III pour la mention C Classes 0, I, II, III pour la D	17/12/2018	17/12/2018	16/12/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare
CHRU de Brest Service du Caïsson Hyperbare	181217-C1994	Hôpital de la Cavale Blanche Boulevard -TANGUY PRIGENT- 29200 BREST	/	Formation des IDE à l'hyperbarie pour la conduite, le travail à l'intérieur ou l'assistance au caïsson hyperbare : classe 1 MENTION C	17/12/2018	17/12/2018	16/12/2022	OUI	Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare